



2018 DDCT 3/ DAC/ DASCO/ DJS/ DFPE/ DPSP Subventions (666 915 euros), 31 avenants à des conventions pluriannuelles d'objectifs avec 31 associations pour le financement de 80 projets sur les quartiers populaires.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le projet parisien en faveur des quartiers populaires, actualisé au travers du contrat de ville 2015-2020 et de ses déclinaisons en projets de territoire, identifie les besoins et met en lien les acteurs concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et à la réduction des inégalités entre les différents quartiers parisiens.

La mise en œuvre de la Politique de la Ville à Paris s'appuie largement sur l'intervention d'associations dont les projets participent aux objectifs définis dans le contrat de ville.

Conformément aux engagements pris dans le Contrat de Ville 2015-2020 et la communication de la Maire de Paris sur la vie associative et afin de contribuer à la sécurisation financière des associations dans la conduite de leurs actions au sein des quartiers populaires parisiens, des Conventions pluriannuelles d'objectifs sont mises en œuvre engageant les associations et les différentes directions de la Ville pour une durée de trois ans. Cela permet par ailleurs aux associations de développer des actions pérennes avec des projets inscrits dans la durée. Ainsi, depuis 2016, ce sont une quarantaine de CPO qui ont été élaborées avec le concours de nombreuses directions de la Ville.

Pour l'année 2018, il vous est proposé de confirmer notre engagement pris auprès des associations bénéficiant de conventions en cours. En majorité, ces actions sont financées par le budget municipal. Un projet de délibération est également soumis à votre assemblée, en formation de conseil départemental, pour approuver des financements départementaux à hauteur de 157 600 euros.

A ce titre, il vous est donc proposé de soutenir les actions des associations et structures suivantes, pour un montant total de 666 915 euros.

Pour le 10^{ème} arrondissement :

ACORT- L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie – Avenant n°1

L'association a pour objectifs la promotion de la participation des immigrés originaires de Turquie dans la société française et la lutte contre les discriminations. Elle propose pour cela diverses actions visant l'intégration et notamment, des cours de français pour adultes, de la médiation scolaire, des actions culturelles, de lien social ou des permanences d'accès aux droits, de lutte contre les violences faites aux femmes et de lutte contre les discriminations. Ces projets s'adressent principalement aux habitants des quartiers populaires du 10^{ème} arrondissement de Paris.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Fête du quartier des Portes : La petite Istanbul en Fête** ». L'objectif est de créer un espace de rencontre et d'échange interculturel, autour d'un événement festif ; de promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différentes communautés et les structures dans le 10^{ème} arrondissement de Paris ; de promouvoir le vivre ensemble.

- « **Soutien à la parentalité – être parents d'un pays à un autre** ». Il s'agit d'offrir aux parents un espace d'écoute et de verbalisation de leurs problématiques ; de permettre aux parents issus de l'immigration de reprendre confiance en eux, dans leur rôle et place de parents ; de découvrir et comprendre les différentes étapes du développement des enfants.

- « **Activités socioculturelles pour les jeunes et lutte contre le fondamentalisme** ». Il s'agit de sensibiliser les jeunes à l'ouverture vers les autres cultures et la société française, contre le repli communautaire et le fondamentalisme religieux. Cela passe notamment par la mise en place des actions de loisirs à vocation préventive en direction des jeunes.

- « **15ème festival du cinéma de Turquie** ». Il s'agit de promouvoir des échanges et de nouveaux projets interculturels ; de favoriser la mixité sociale et culturelle; de faire découvrir la diversité culturelle et ethnique de la Turquie pour une meilleure connaissance de ce pays et dépasser les clichés.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 11 000 euros dont :

- 2 000 euros au titre de la politique de la ville pour le projet «**Soutien à la parentalité – être parents d'un pays à un autre**»

- 2 000 euros au titre de la vie associative pour le projet : «**Fête du quartier des Portes : La petite Istanbul en Fête** ».

- 2 000 euros au titre de la jeunesse pour le projet «**Activités socioculturelles pour les jeunes et lutte contre le fondamentalisme** »

- 5 000 euros au titre des affaires culturelles pour le projet «**15ème festival du cinéma de Turquie** »

Pour le 11^{ème} arrondissement :

Ateliers du chaudron - Avenant n°1

L'association a pour but de mener toutes actions culturelles, tendant à développer auprès des publics les plus diversifiés la connaissance et la pratique des arts du spectacle, notamment par l'ouverture d'ateliers de recherche et de création, et par la représentation de spectacles issus des ateliers, au siège de l'association, mais aussi bien dans des théâtres que dans des lieux non conventionnels, en France et à l'étranger. Les participants aux ateliers de l'association, issus de divers horizons (chômeurs, adolescents, artistes débutants ou confirmés) proposent ensuite des représentations théâtrales ou des concerts dans le cadre d'événements organisés sur le quartier. L'association travaille en partenariat avec la Fondation Jeunesse Feu Vert, la Maison des Métallos, le centre Paris Anim'Mercoeur, l'Espace Paris Jeunes Belleville et des établissements scolaires du 11^{ème} arrondissement.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Implantation de la compagnie et de l'orchestre de quartier** » qui a pour objectif de toucher les publics les plus diversifiés, notamment les jeunes adultes et adultes en difficulté, et de créer des animations de qualité dans le cadre des ateliers de pratique artistique et d'un programme de diffusion de concerts et de spectacles vivants.

- « **Agenda péri extra-scolaire** » destiné à 500 enfants et jeunes entre 6 et 17 ans du quartier Fontaine au Roi. Cette action permet de sensibiliser, initier et former enfants et jeunes à la pratique du théâtre, de la musique et à la découverte des arts du spectacle vivant. L'action offre aux jeunes un espace convivial et ouvert, mais exigeant dans le respect des autres et de soi. Ce dispositif favorise plus largement la socialisation, la prévention des conduites à risques et la lutte contre l'illettrisme.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 22 500 euros :

- 9000 euros au titre de la politique de la ville pour le projet « **Agenda péri et extra-scolaire** »
- 4000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Agenda péri et extra-scolaire** »
- 2000 euros au titre des affaires scolaires pour le projet « **Agenda péri et extra-scolaire** »
- 7500 euros au titre de la culture pour le projet « **Implantation de la compagnie et de l'orchestre de quartier** »

Quartier Libre XI - Avenant n°1

L'association a pour objet de développer des activités culturelles, sportives, scolaires et des spectacles vivants. A ce titre, elle met en œuvre au sein du quartier Belleville – Fontaine au Roi, les activités suivantes qui s'adressent essentiellement aux enfants et parents : accompagnement à la scolarité ; actions sociolinguistiques ; programme d'activités citoyennes ; activités conviviales permettant la rencontre entre parents ; accueil d'enfants autour d'activités culturelles et éducatives, prenant notamment appui sur le cinéma ; ateliers d'apprentissage de la musique classique.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Brin de cousette** » qui vise l'échange intergénérationnel parents / enfants, la sensibilisation à des savoir-faire par des professionnels (chef pâtissier et couturier) et le partage de moments conviviaux autour d'un goûter. Ces ateliers mettent en œuvre d'une part une initiation et des échanges de pratiques en couture et d'autre part, une initiation à la cuisine et à la pâtisserie.
- « **Demos et musique du monde** » qui vise d'une part à développer des valeurs collectives à travers le sens du groupe, l'écoute, la patience et le goût des réussites collectives et d'autre part, à permettre aux enfants de découvrir les musiques du monde, mais aussi celles de leurs familles et d'aller à la rencontre des différents univers musicaux. Demos propose plus particulièrement un programme d'apprentissage collectif d'un instrument (violon, alto, cello), pour une quinzaine d'enfants. Il comprend une suite de parcours pour 12 jeunes au conservatoire dans le cadre d'un partenariat.
- « **Rififi dans la salle noire** » qui s'inscrit dans une démarche de l'association qui a pour but de familiariser les enfants avec le monde du cinéma (histoire, évolution, aspects artistiques et techniques...), de développer l'esprit critique des enfants face à l'image, ainsi que la curiosité et l'expression orale. A partir d'une séance par mois, l'association propose un programme qui se déroule en trois temps : projection, débats, goûter. Les projections sont variées et concernent des films en noir et blanc, en couleur, colorisés afin de montrer l'évolution des techniques cinématographiques et les films d'animation.
- « **Accompagnement à la scolarité** » qui met en œuvre, en dehors des temps scolaires, de l'aide aux devoirs, des ateliers ainsi que des sorties culturelles. Cette action a pour objectif d'offrir aux enfants et aux adolescents l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour réussir à l'école et de soutenir les familles quant à la vie scolaire de leurs enfants.
- « **Citoyen Mamadou debout!** » qui vise à développer une approche de l'actualité et des grands événements culturels et historiques de l'année à travers des séances hebdomadaires et de temps spécifiques auprès des enfants et des jeunes du quartier. Cette démarche ludique et explicative permet de prendre du recul sur l'actualité et de comprendre les enjeux de la société.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **6100 euros** dont :

- 3100 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Brin de cousette** » (1500 euros) et « **Citoyen Mamadou debout!** » (1600 euros)
- 3000 euros au titre de la culture pour les projets « **Demos et musique du monde** » (2000 euros) et « **Rififi dans la salle noire** » (1000 euros)

Les « Actions d'accompagnement à la scolarité » sont également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 2000 euros.

Pour le 13^{ème} arrondissement :

Ateliers Pluriculturels – Avenant n°1

L'association organise des cours linguistiques, de loisirs, artistiques... la promotion d'échanges interculturels, des journées interculturelles, d'expositions et également de l'aide aux démarches administratives. L'association développe également des actions en direction des personnes âgées du quartier. Elle participe aux événements partenariaux qui sont organisés sur le quartier politique de la ville. L'association participe également aux différents événements partenariaux mis en place sur le quartier.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Ateliers de socialisation, accès au droit et médiation sociale** » qui ont pour objectifs de permettre aux personnes d'origine étrangère d'améliorer leur maîtrise de la langue française pour mieux s'intégrer dans la société d'accueil et d'acquérir l'autonomie suffisante pour évoluer dans les différents espaces institutionnels et sociaux.
- « **Animation socio-culturelle et interculturelle** » qui vise à sensibiliser son public aux offres culturelles et socioculturelles du quartier, à promouvoir la connaissance artistique à travers la confrontation interculturelle et à de tisser du lien social entre habitants, de rompre l'isolement des familles étrangères.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 500 euros dont :

- 8500 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Ateliers de socialisation, accès au droit et médiation sociale** » (4500 euros) et « **Animation socio-culturelle et interculturelle** » (4000 euros)
- 2000 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion pour « **Animation socio-culturelle et interculturelle** »

Centre Alpha Choisy – Avenant n°1

L'association reçoit chaque année plus de 700 personnes, principalement des habitants du sud du 13^{ème} arrondissement. Ses actions ont toutes pour objectif de faciliter l'insertion et l'autonomie de son public dans la société française et dans le monde du travail.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Intégration des migrants : vers un regroupement des moyens associatifs** » qui vise à piloter l'action partenariale locale dans le cadre, d'une part, de l'organisation de la Rentrée partagée du 13^{ème} (dont un volet important de formation de formateurs bénévoles), et d'autre part, de la centralisation des inscriptions au passage du DELF.

- « **Lien social - Médiation sociale** » qui vise à favoriser l'insertion sociale d'environ 250 personnes d'origine étrangère par an, via des actions collectives de formation au fonctionnement de la société française, des sorties culturelles et un accompagnement individuel.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 13 500 euros dont :

- 6500 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Intégration des migrants** » (4500 euros : compte tenu d'une augmentation de l'activité de l'association dans le cadre de cette action, il est proposé d'augmenter de 2000 euros la subvention accordée par le service politique de la ville) et « **Lien social - Médiation sociale** » (2000 euros : compte tenu d'une baisse de l'activité de l'association dans le cadre de cette action, il est proposé de réduire de 4000 euros le financement du service politique de la ville)

- 7000 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion pour le projet « **Intégration des migrants** »

Courant d'Art Frais– Avenant n°1

L'association mène une activité structurante pour la vie sociale du quartier prioritaire Kellermann – Paul Bourget (Sud 13^{ème} arrondissement). Son premier objet est de favoriser un accès à la culture et à des pratiques artistiques de qualité, pour tous et dans un esprit d'échange et de partage.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Action de médiation culturelle en direction des 9 / 14 ans par la réalisation d'un spectacle vivant** » qui consiste en l'accueil de jeunes qui concevront, fabriqueront et apprendront à manipuler des marionnettes géantes (thème de l'Égypte ancienne). Cela permet aux jeunes un apprentissage des arts plastiques et de différentes techniques de construction, puis d'être valorisés par la présentation de leur œuvre lors d'un défilé inclus à la Fête du quartier.

- « **Actions culturelles au bénéfice des habitants pour le renforcement de la cohésion sociale** » qui consiste en l'accueil de jeunes compagnies artistiques au sein de l'Espace Bièvre, dans des

conditions leurs permettant de concevoir ou répéter un spectacle, en contrepartie de représentations, animations et stages gratuits pour les habitants du quartier, notamment familles et enfants.

- « **Animation et Gestion de l'Espace Bièvre** » qui consiste à la fois en un accueil de grande proximité pour les habitants du quartier Kellermann – Paul Bourget au sein de l'Espace Bièvre, et en la coordination des interventions associatives dans ce même lieu.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 19 500 € dont :

- 11 000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Actions culturelles au bénéfice des habitants pour le renforcement de la cohésion sociale** » (2000 euros) et « **Animation et Gestion de l'Espace Bièvre** » (9000 euros)

- 2000 euros au titre de la vie associative pour le projet « **Animation et Gestion de l'Espace Bièvre** »

- 6500 euros au titre de la culture pour le projet « **Action de médiation culturelle en direction des 9/ 14 ans par la réalisation d'un spectacle vivant** »

L'Association pour la Formation et l'Intégration des Familles (AFIF) - Avenant n°1

L'association a pour objectif de mettre en œuvre des actions d'accompagnement à la scolarité, des activités culturelles ou sportives afin de lutter contre l'échec scolaire, l'exclusion, l'isolement et favoriser l'intégration.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Ateliers socio-linguistiques, vie pratique et lien social** » qui permet une compréhension des situations de la vie quotidienne et favoriser la capacité à agir de manière autonome dans son environnement immédiat, de lutter contre l'exclusion et l'isolement et favoriser l'insertion et l'intégration. L'association propose des ateliers permettant aux personnes d'origine étrangère d'améliorer leur maîtrise de la langue française, des activités liées à la vie pratique et à la découverte des espaces sociaux et culturels du quartier, ainsi qu'un accompagnement des apprenants dans leur parcours d'insertion.

- « **Accompagnement à la scolarité** » qui a pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école ; d'être en cohérence et en complémentarité avec les différents dispositifs mis en place dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire par l'ensemble des partenaires concernés ; de développer des actions en dehors du temps scolaire centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Cette action mise place, doit se conformer aux principes et aux objectifs de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

- « **Groupe Médiation Santé** » qui a pour objectif de faciliter l'expression des femmes d'origine étrangère vis-à-vis de leur corps et leurs besoins en termes de santé, de bien-être physique et psychique, afin qu'elles soient plus en confiance dans la prise en charge de leur santé et celle de leur

famille. Pour mener à bien ce projet, l'association propose des réunions d'informations collectives entre femmes, des rencontres et des échanges avec les partenaires locaux et des visites et des interventions de professionnels de santé.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2000 euros au titre de la politique de la ville pour le projet « **Ateliers socio linguistiques – vie pratique et lien social** »

Les actions « Accompagnement à la scolarité », « Ateliers socio linguistiques – vie pratique et lien social » et « Groupe Médiation Santé » sont également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 8600 euros.

MACAO Ecriture(s) – Avenant n°1

L'association organise des ateliers d'écriture, individuels ou en groupe, des stages et des évènements en quartiers avec la participation des acteurs de la Ville, des habitants et des usagers. Elle propose ses interventions auprès des personnes cherchant à développer leurs capacités d'écriture, auprès des personnes en difficulté ou en insertion, dans les quartiers prioritaires, auprès des structures chargées de l'économie solidaire et avec les collectifs de travail pour des démarches de médiation. Forte de ces compétences, MACAO Ecriture(s) gère et anime également l'Espace de Vie Sociale (EVS) *L'Escale*, dans l'îlot Amiral Mouchez du quartier Kellermann-Paul Bourget (Sud 13^{ème} arrondissement).

L'association propose les actions suivantes :

- « **Dynamiser la vie sociale avec implication active de la jeunesse** » qui vise à développer l'ancrage de l'Espace de Vie Sociale pour les habitants du quartier Mouchez-Longues Raies, en mettant l'accent sur les enfants et les jeunes du quartier, grâce à des actions spécifiques leur étant dédiées (street work out, accueils « ados-bien-être », groupes d'expression...).
- « **Sensibilisation des jeunes aux choix de formation et découverte des horizons professionnels** » qui a pour objectifs de sensibiliser les jeunes aux différents univers du travail, dans leur diversité, en éveillant leur curiosité et leur motivation et de les accompagner dans la préparation de leur projet personnel et professionnel.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 19 500 € dont :

- 13 000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Dynamiser la vie sociale avec implication active de la jeunesse** » (10 000 euros) et « **Sensibilisation des jeunes aux choix de formation et découverte des horizons professionnels** » (3000 euros)
- 3500 euros au titre de la vie associative pour le projet « **Dynamiser la vie sociale avec implication active de la jeunesse** »
- 3000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Sensibilisation des jeunes aux choix de formation et découverte des horizons professionnels** »

Pour le 14^{ème} arrondissement :

L'Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation - Avenant n°1

L'association mène une activité structurante pour le 14^{ème} arrondissement, notamment en direction des publics du quartier politique de la Ville, en accompagnant, orientant, soutenant des personnes en souffrance ou en difficulté pour travailler à leur restauration personnelle et à leur insertion ou réinsertion.

L'association met en œuvre un accès aux droits effectif à destination des jeunes et des publics en difficultés d'insertion. Ces permanences d'accès aux droits permettent de lever les freins juridiques à l'insertion par le biais d'un suivi dans la durée et de faciliter l'accès à un accompagnement global.

L'association propose le projet « **Accès au droit et insertion** » qui vise à promouvoir un accompagnement global de la personne en lien avec les professionnels du champs social, sanitaire en mettant en place des permanences d'accès aux droits animées par un juriste dans différents lieux du quartier politique de la ville afin de proposer un accueil à tous les publics et de les accompagner à lever les freins juridiques à l'insertion.

Compte tenu de l'intérêt de cette action et du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 4500 euros au titre de la politique de la ville

La compagnie A force de rêve – Avenant n°2

L'association a pour objectif de développer des relations actives entre des artistes de tout domaine afin de produire, réaliser et diffuser tous spectacles, créations, manifestations par tout support. L'association est implantée dans le quartier Porte de Vanves au sein duquel elle participe activement à la dynamique collective du quartier, par les actions culturelles et le public touché.

L'association propose l'action suivante :

- « **Le laboratoire à théâtre** » qui vise à accompagner à l'insertion et à la citoyenneté des jeunes en grandes difficultés ou en situation de handicap par la participation à un processus de création théâtrale et par le partage de l'art. Cela consiste à mettre en place deux ateliers hebdomadaires de création théâtrale à destination respective d'enfants et de jeunes adultes issus du quartier et ayant lieu au sein du Centre socioculturel Maurice Noguès. Les thèmes abordés sont la laïcité, la citoyenneté, la mixité et la tolérance.

Compte tenu de l'intérêt de cette action et du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 12 000 euros dont :

- 3500 euros au titre de la politique de la ville

- 2000 euros au titre de la jeunesse

- 4500 euros au titre de la culture
- 2000 euros au titre des affaires scolaires

Le Moulin - Avenant n°1

L'association le Moulin mène une activité structurante pour le quartier politique de la ville du 14ème. Cette maison de quartier, installée en pied d'immeuble souhaite favoriser un accès à la culture, aux loisirs, pour tous dans un esprit d'échange et de partage.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Ateliers sociolinguistiques** » qui visent à lutter contre l'isolement des populations immigrées par le biais de l'alphabétisation et plus globalement de l'apprentissage de la langue française. Ces ateliers passent par la découverte des codes sociaux et permettent à une partie du public accueilli d'obtenir les diplômes de type DILF/ DELF. Pour une partie du public, ces ateliers ouvrent également une réflexion autour des parcours professionnels et des formations qui correspondent aux profils et souhaits des personnes.
- « **Projet Extrascolaire** » qui favorise l'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles et sportives aux enfants et jeunes. Différents parcours sont ainsi proposés aux enfants et jeunes (danse, citoyenneté, atelier Journal « Moulin à Parole », éducation aux médias et à l'information, théâtre).
- « **Soutenir les initiatives des mamans pour agir localement** » qui vise à soutenir les initiatives des mamans en faveur de projets utiles au développement de solidarités et au vivre ensemble dans le quartier tels que des séjours, repas de quartier, organisation de fêtes. Le projet souhaite accompagner les mères de familles dans la conception et la mise en œuvre de projet pour les rendre autonome dans la connaissance et la mobilisation des ressources du quartier : partenaires, Fonds de participation des Habitants.
- « **Accompagnement à la scolarité** » a pour objectifs d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école ; d'être en cohérence et en complémentarité avec les différents dispositifs mis en place dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire par l'ensemble des partenaires concernés ; de développer des actions en dehors du temps scolaire centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Cette action mise place, doit se conformer aux principes et aux objectifs de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 8000 euros dont :

- 4000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Soutenir les initiatives des mamans pour agir localement** » (2000 euros) et « **Ateliers sociolinguistiques** » (2000 euros)
- 2000 euros au titre des affaires scolaires pour le projet « **Extrascolaire** »

- 2000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Extrascolaire** »

Les actions « Ateliers sociolinguistiques » et « Accompagnement à la scolarité » sont également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 4000 euros.

Pour le 18^{ème} arrondissement :

Accueil Laghouat – Avenant n°1

L'association Accueil Laghouat agissant au cœur du quartier de la Goutte d'Or a pour but d'œuvrer pour l'égalité des droits entre français et immigrés et de favoriser la promotion sociale, professionnelle, économique, politique et culturelle de personnes et de populations défavorisées de toutes générations.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Accès au droit** » avec un service de domiciliation bénéficiant à près de 600 personnes, des permanences de médiation sociale et d'écrivains publics à destination de plus de 1000 personnes, pour soutenir les publics dans leur relation aux administrations et accompagner dans l'ouverture de droits.

- « **Ateliers linguistiques et actions d'accompagnement à l'autonomie sociale** » menés en lien avec le réseau EIF-FEL à destination de près de 200 personnes. L'aspect citoyenneté est régulièrement abordé.

- « **Accompagnement à la scolarité, aide aux devoirs, apports culturels** ».

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 12 000 euros dont :

- 8000 euros au titre de la politique de la ville pour les « **Ateliers linguistiques et actions d'accompagnement à l'autonomie sociale** »

- 4000 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion pour les actions « **Accès au droit** »

Les actions « Ateliers linguistiques » et « Accompagnement à la scolarité » sont également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 6500 euros.

Association d'Accompagnement Global contre l'Exclusion (ADAGE) – Avenant n°1

L'association ADAGE a pour objet d'accompagner les publics en difficulté, et plus spécifiquement les femmes, vers l'insertion sociale et professionnelle par une démarche globale en agissant à toutes les étapes nécessaires pour lever les freins rencontrés : mobilité, santé, garde d'enfants, accès aux

droits, projet professionnel, compétences linguistiques, compétences informatiques, techniques de recherche d'emploi, mise en situation professionnelle etc..

L'association propose les actions suivantes :

- « **Femmes des quartiers le numérique au service de la citoyenneté et de l'emploi** » qui vise à permettre à des femmes en précarité de s'approprier les outils numériques afin de mieux comprendre, analyser les informations, développer leur autonomie tant dans la vie familiale, sociale que professionnelle et favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi.
- « **Femmes en mouvement** » qui vise un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle de femmes souffrant d'isolement et de grandes difficultés sociales par une prise en compte globale des freins à l'insertion
- « **Groupe de Recherche d'Emploi** » qui permet l'accès à l'emploi de personnes, habitant majoritairement les quartiers Politique de la ville, inscrites dans une démarche d'accès ou de retour à l'emploi
- « **Accéder aux métiers de la restauration** » en partenariat avec la coopérative Novaedia qui propose des plateaux techniques et des formations théoriques
- « **Compétences linguistiques vers l'emploi** » qui favorise l'accès à la lecture, à l'écriture, à la communication verbale et non verbale, la connaissance de l'environnement social et professionnel, l'élaboration du projet professionnel, des visites d'entreprises et des rencontres de professionnels, des stages pratiques et une méthodologie de recherche d'emploi
- « **Un pas vers l'emploi – action linguistique** » qui permet un apprentissage linguistique, la connaissance de l'environnement socioprofessionnel, l'élaboration d'un projet professionnel, une initiation aux nouvelles technologies et la résolution des freins à l'emploi

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 20 000€ dont :

- 3500 euros au titre de la politique de la ville pour le projet « **Femmes des quartiers le numérique au service de la citoyenneté et de l'emploi** »
- 16 500 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion pour les projets « **Femmes des quartiers le numérique au service de la citoyenneté et de l'emploi** » (2700€), « **Femmes en mouvement** » (2700€), « **Groupe de Recherche d'Emploi** » (2700€), « **Accéder aux métiers de la restauration** » (3000€), « **Compétences linguistiques vers l'emploi** » (2700€) et « **Un pas vers l'emploi – action linguistique** » (2700€)

Les actions « Groupe de Recherche d'Emploi » et « Femmes en mouvement » sont également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DAE de 43 500 euros.

Capoeira Viola – Avenant n°2

L'association « Capoeira Viola » développe une action artistique, culturelle et éducative à travers la pratique de la capoeira et des percussions brésiliennes : enseignement et formation, animations de rue, spectacles, organisation d'événements.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Capoeirathèque** » qui est le premier lieu d'information et de documentation sur la capoeira en France. Ce pôle ressources propose des revues spécialisées, une vidéothèque et une CDthèque. Un atelier de montage vidéo avec une caméra et un logiciel adapté, un atelier de fabrication d'instruments et d'art graphique et un accès à Internet font également partie de l'offre.

- « **Festival Émergence Capoeira 18^{ème} édition** » qui est un événement qui vient clôturer le parcours d'apprentissage des enfants et adolescents durant toute la saison. A travers les initiations à la capoeira en plein air, il permet de toucher un grand nombre de jeunes. Par ailleurs, il facilite les échanges entre les différents groupes de capoeira d'Île-de-France et permet ainsi de les fédérer.

- « **Atelier chorégraphique, de la capoeira vers la danse** » qui propose à environ 60 jeunes de s'engager lors d'une saison dans une recherche chorégraphique de danse contemporaine à partir des mouvements de la capoeira. L'atelier aboutit à des représentations lors des fêtes de quartier.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 15 500 euros dont :

- 6000 euros au titre de la politique de la ville pour la « **Capoeirathèque** »
- 6000 euros au titre de la jeunesse pour le fonctionnement du « **Festival émergence Capoeira 17^{ème} édition** »
- 3500 euros au titre de la culture pour l' « **Atelier chorégraphique, de la capoeira vers la danse** ».

Centre d'Aide, d'Interaction et de Recherche Ethno-psychologique (CAIREP) - Avenant n°1

L'association a pour but de créer un lieu d'écoute, de médiation, et un espace transitionnel préventif et thérapeutique. Implantée dans le 18^{ème} arrondissement, le CAIREP est aussi sollicité par les écoles du quartier autour des questions de médiation interculturelle clinique, de soutien à la parentalité tout en facilitant les relations entre l'école et les parents d'élèves.

L'association propose l'action suivante :

- « **Espace de médiation clinique pour les familles en grande précarité, issues de l'immigration dans les territoires, de la Porte Montmartre à la Porte de Clignancourt, Moskova, St Ouen** » qui vise à évaluer sur le plan social, culturel et psychologique et orienter vers les dispositifs de soins psychiques et de droit commun. Les objectifs sont multiples : apaiser les relations entre les parents et

l'école, renforcer les liens entre les familles et les différentes institutions, apporter un soutien à la parentalité dans un climat apaisé...

Compte tenu de l'intérêt de l'action et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 6000 euros dont :

- 3000 euros au titre de la politique de la ville
- 3000 euros au titre des affaires scolaires

Cette action est également proposée au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 4000 euros.

Culture 2+ - Avenant n°1

L'association Culture 2 + a pour objet de proposer aux élèves, anciens élèves et parents des écoles du quartier La Chapelle des activités éducatives, sportives et culturelles.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Ateliers sportifs et culturels à l'école maternelle et élémentaire** » qui favorisent la rencontre entre des élèves de différentes écoles en leur offrant des activités encadrées par des intervenants professionnels tout en développant leurs compétences culturelles et psychomotrices.
- « **Être parent dans sa langue première et en français** » qui créent des passerelles entre langue d'origine et langue française afin de favoriser les apprentissages et valoriser les parents dans leur rôle de transmission auprès des enfants et les aider à prendre leur place dans l'école en tant que co-éducateur.
- « **Jeux en langue maternelle** » qui proposent à une cinquantaine d'enfants, à travers des activités ludo-éducatives, de maîtriser pleinement leur langue d'origine pour leur permettre de d'entrer pleinement dans l'apprentissage du français.
- « **Ethnopsychologie Infantile** » qui permet à une soixantaine de familles migrantes qui éprouvent des difficultés lourdes d'intégration scolaire d'avoir un lieu d'échanges et de médiation. Ces temps sont assurés par un groupe d'ethno psychologues qui permettent de sortir des blocages et favorisent leur intégration scolaire.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 16 500 euros dont :

- 6500 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Ateliers sportifs et culturels à l'école maternelle et élémentaire** » (2000 euros), « **Jeux en langue maternelle** » (2500 euros) et « **Ethnopsychologie infantile** » (2000 euros)

- 4000 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion pour le projet « **Être parent dans sa langue première et en français** »

- 6000 euros au titre des affaires scolaires pour les projets « **Ateliers sportifs et culturels à l'école maternelle et élémentaire** » (1500 euros) et « **Jeux en langue maternelle** » (4500 euros)

L'action « Ethnopsychologie infantile » est également proposée au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 4000 euros.

La Salle Saint Bruno « fonctionnement et projets d'inclusion sociale » - Avenant n°4

L'association a pour objet de promouvoir, conduire et soutenir toute initiative ayant notamment pour but l'insertion et la promotion sociale et économique des habitants du quartier de la Goutte d'Or ou répondant à des besoins précis des habitants.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Espace de Proximité Emploi** » qui propose un accueil, de l'information et des orientations, un accompagnement collectif et individuel des personnes les plus en difficulté face à l'emploi, une sensibilisation et un accompagnement à l'émergence de projet, une mobilisation, un accompagnement, une qualification et coordination des acteurs associatifs. L'association participe également aux actions organisées par le service initiative emploi de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, comme les sessions de pré-recrutement ou les informations métiers, et contribue à l'organisation des actions conduites sur le territoire par le service initiative emploi et / ou par les points Paris emploi.

« **Animation de la vie locale** » par un soutien aux initiatives inter-partenariales et d'habitants (animation et gestion du Fonds de soutien aux initiatives des habitants, soutien aux projets associatifs et mutualisation de ressources, animation d'un média inter associatif de quartier ouvert aux expressions des associations et des habitants et valorisant le fonds documentaire de la Salle Saint Bruno...), la mise en place d'actions et/ou d'évènements permettant la rencontre des publics et favorisant le lien social et la citoyenneté, le montage ou la participation à des événements visant à la valorisation du quartier et l'animation de la vie associative locale et soutien aux coopérations inter-associatives.

- « **Goutte d'Ordinateur, médiation numérique au service des habitants et des acteurs de la Goutte d'Or** ». Le projet concerne des activités liées à l'inclusion numérique par la mise en place d'actions de formation : cours, ateliers thématiques, stages sur la maîtrise de l'ordinateur, de la navigation sur internet et des outils bureautiques de base, à des tarifs accessibles, l'ouverture de plages d'accès libre accompagné pour mettre en pratique les apprentissages ouverts aux adultes et aux enfants, la mise en place de projet en direction de publics spécifiques en partenariat avec les

acteurs locaux (personnes en parcours d'insertion professionnelle, personnes en apprentissage du français, jeunes pour du soutien scolaire, etc), l'initiation aux outils de communication, l'accompagnement et la formation dans le cadre d'un projet de média citoyen et la recherche de bénévoles et participation des usagers à la vie de l'association

- « **La Goutte d'Or en Fête** », initiée en 1986 par le club de prévention ADCLJC, est portée et organisée depuis 2006 par l'association Salle Saint Bruno. Au travers de la mise en œuvre de ce projet, l'association veille à la préservation de l'articulation entre fête de quartier, animations et festival, à la promotion et la valorisation de l'engagement bénévole, au développement de la participation des habitants et des actions de proximité dans l'espace public, avec une dimension jeunesse importante, à une programmation proposée par les jeunes, à l'ouverture des scènes ouvertes aux jeunes groupes amateurs du quartier et aux établissements scolaires (chorale et opéra) et à la qualité artistique.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 200 115 euros dont :

- 180 115 euros au titre de la politique de la ville pour les actions « **Accueil, information, orientation, mutualisation** » (39 000 euros), « **Espace de Proximité Emploi** » (10 000 euros), « **Animation de la vie locale** » (57 615 euros), « **Goutte d'Ordinateur, médiation numérique au service des habitants et des acteurs de la Goutte d'Or** » (57 000 euros) et « **La Goutte d'Or en Fête** » (16 500 euros)

- 11 000 euros au titre de la culture pour l'action « **La Goutte d'Or en Fête** »

- 9000 euros au titre de la jeunesse pour l'action « **La Goutte d'Or en Fête** »

L'action « Espace de Proximité Emploi » est également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DAE de 15 000 euros.

La Sierra Prod - Avenant n°3

L'association a pour objet le développement, la production, l'exploitation, la diffusion de tout projet artistique et social en lien avec la vie et la culture populaire. L'association mettra en œuvre tous les moyens pour réaliser ses objectifs notamment par des productions audiovisuelles et musicales, sur tout support connu ou à connaître.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Fenêtre sur Clignancourt / Projet audiovisuel et multimédia** ». Les objectifs de cet atelier sont l'éducation à l'image et la formation des jeunes à la réalisation de courts-métrages pour raconter l'histoire urbaine de ce territoire en mutation et la mémoire du site (documentaire, fiction, diaporama sonore). Cet atelier est fréquenté par 180 jeunes (18 à 30 ans) environ par an. La Porte de Clignancourt est incluse dans le projet de Renouveau urbain. Chaque année, les productions sont valorisées par une projection ouverte aux habitants.

- « **Passages / Atelier photo** ». Cet atelier est un projet d'initiation photographique intergénérationnelle. Les projets de Renouvellement urbain, le projet du prolongement du tramway T3 impactent la vie quotidienne des habitants mais constituent aux yeux des habitants des projets importants dans la mutation urbaine de leur quartier. L'objectif du projet est de permettre aux habitants de regarder ces transformations et la vie sociale avec un œil de photographe et de garder la mémoire du site. Chaque année, une exposition est réalisée dans le quartier et à la Mairie d'arrondissement.

- « **Héros ordinaires** ». Ce projet s'adresse aux enfants âgés de 8 à 11 ans. Il s'agit d'un projet de recueil de récits de vie par les enfants auprès des personnes âgées. Ces récits sont ensuite adaptés en chansons par les enfants. Les objectifs du projet sont : renforcer les capacités d'écriture des enfants, valoriser le talent de chacun et développer la confiance en soi. Ce projet est réalisé hors temps scolaire mais aussi en collaboration avec les enseignants de l'école primaire Dorléac.

- « **Mon quartier quand je rêve, ateliers musique et vidéo** ». Ce projet se décline en deux ateliers de création autour du conte, de la musique et de la vidéo : l'un, hors établissement scolaire, l'autre, pour une classe de CM2 de l'école Dorléac B.

Les deux ateliers s'inscrivent dans l'histoire temporelle et spatiale du quartier où les enfants vivent : un quartier en renouvellement urbain, dont le chantier, commencé en 2009 est programmé pour durer encore au moins dix ans. A travers une « balade contée » dans le quartier, des initiations aux techniques d'écriture de la chanson, de la composition musicale, de l'image audiovisuelle, les enfants vont écrire ensemble tout en respectant l'individualité de chacun. Le projet donnera lieu à des restitutions (concert et projection du film) devant un public de plusieurs centaines de personnes, composé des familles, des amis, des voisins, des partenaires.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 13 700 euros dont :

- 7000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Fenêtre sur Clignancourt / Projet audiovisuel et multimédia** » (4000 euros) et « **Héros ordinaires** » (3000 euros)

- 5000 euros au titre de la culture pour les projets « **Fenêtre sur Clignancourt / Projet audiovisuel et multimédia** » (3000 euros) et « **Passages / Atelier photo** » (2000 euros)

- 1700 euros au titre des affaires scolaires pour le projet « **Mon quartier quand je rêve, ateliers musique et vidéo** »

Ma plume est à vous - Avenant n°1

L'association a pour objets d'accueillir et d'aider toute personne en difficulté pour lire, rédiger et/ou traduire toute correspondance administrative, remplir tout document, constituer tout dossier ;- de donner tout conseil dans les domaines fiscal et bancaire ; de former toute personne au métier

d'informateur et médiateur social par l'écriture. Implantée dans le quartier de la Porte Montmartre / Porte Clignancourt, Ma plume est à vous est un écrivain public médiateur qui reçoit 12 000 à 15000 habitants principalement des quartiers politique de la ville du 18^{ème} et de plus en plus les nouveaux arrivants.

L'association propose l'action suivante :

- « **Médiation Accès aux droits** » qui vise à favoriser l'accueil et l'accès aux dispositifs de droit commun des personnes en situation de précarité vivant dans les quartiers politique de la ville. Par cette action, l'association informe, oriente et accompagne les personnes.

Compte tenu de l'intérêt de l'action et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 18 000 euros dont :

- 12 000 euros au titre de la politique de la ville
- 6 000 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion

Pour le 19^{ème} arrondissement :

Association Prévention du Site de la Villette (APSV) – Avenant n°1

L'association a pour objet de définir et mettre en œuvre des études, des actions et des recherches, dans les domaines de la prévention, de la réinsertion et de la sécurité en liaison avec les activités du site de la Villette. En lien avec les acteurs de la politique de la ville et les habitants de ces quartiers, elle met en œuvre des actions structurantes pour ces territoires.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Ateliers d'éducation à l'image, Radio télé la Villette** » qui développe un outil pédagogique audiovisuel dans le cadre des actions d'éducation artistique et d'accès à la culture pour un public jeune ou adulte, issu des quartiers politique de la ville et fréquentant le parc de la Villette. Chaque atelier prévoit un temps de rencontre au cours duquel le choix du sujet est arrêté, des groupes de travail constitués et une répartition des rôles entre les participants arrêtée. Puis il s'articule autour de la conférence de rédaction ; les recherches documentaires pour l'élaboration d'une chronique ; les interviews des professionnels concernés ; l'enregistrement des chroniques et enfin la création de l'émission, sa fabrication puis sa diffusion. Les ateliers sont planifiés les mercredis après-midi ou pendant les vacances scolaires tout au long de l'année. Les qualités d'observation et la phase de restitution que l'expérience requiert valorisent les jeunes. Le projet a une dimension participative, avec le point de vue des jeunes sur les sujets traités qui est sollicité et une dimension citoyenne qui participent à la prévention du décrochage scolaire.

- « **Coordination du plan de lutte contre les discriminations à l'emploi du 19^{ème}** » qui permet l'identification des discriminations existantes sur le territoire afin de proposer des actions pour lutter

contre ces pratiques. Il s'agit alors de renforcer l'accompagnement juridique, qualifier les acteurs de l'emploi et de l'insertion, et de mener des actions de sensibilisation auprès de divers publics.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 9000 euros dont :

- 6000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi** » (5000 euros) et « **Radio-télé la Villette** » (1000 euros)
- 3000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Radio-télé la Villette** »

L'action « Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi » est également proposée au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DAE de 15 000 euros.

Esprit, Savoir, Sport et Equité – E.S.S.E – Avenant n°1

L'association propose des activités ludiques et pédagogiques aux jeunes du quartier Danube-Solidarité visant à les informer sur différentes thématiques et à les accompagner dans leur épanouissement personnel.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Animation de la vie du quartier Danube** » avec la gestion d'un espace dédié à tous les habitants, et prioritairement aux jeunes de 8 à 25 ans et à leurs familles. Ce lieu est ouvert de 14h à 19h tous les jours de la semaine, ainsi que les mercredis et jeudis matin. Parmi les actions proposées, trois permanences hebdomadaires portent sur l'accès aux droits et l'accompagnement des jeunes dans leurs démarches (écrivain public, recherche d'emploi...). D'autres ateliers concernent la mise en place et le suivi de projets à l'initiative des jeunes (séjours, sorties, animations de quartier...), l'animation d'un espace libre de jeu (jeux vidéo et jeux de société) ainsi que le soutien scolaire.

Un espace de travail est également mis à la disposition des lycéens et des étudiants. Pour le suivi des jeunes, E.S.S.E est en partenariat avec le club de prévention AJAM. En soirée, les jeunes ont régulièrement accès à cet espace dans le cadre d'un accueil informel et convivial, jusqu'à minuit lors des temps forts (compétitions sportives, films, débats...). Des sorties culturelles, sportives ou de loisirs, à destination des jeunes et de leurs familles compléteront le dispositif en 2018. En disposant d'un local bien identifié et doté d'espaces polyvalents, l'association mise sur une meilleure visibilité auprès des habitants et plus précisément des jeunes du quartier. Dans cette perspective, E.S.S.E a renforcé son travail de réseau avec les associations et équipements municipaux dédiés à la jeunesse de l'arrondissement en particulier le Centre Paris Anim' Solidarité-Angèle Mercier.

- « **Sport et estime de soi** » avec des activités sportives proposées au sein du gymnase de la porte Chaumont afin de limiter l'errance des jeunes dans l'espace public et valoriser la pratique sportive. Elle apporte également à 40 jeunes un suivi individualisé en prévention de l'obésité et de la lutte contre les addictions en partenariat avec Paris Santé Jeunes. L'objectif est de valoriser le sport en tant que vecteur de l'estime de soi, de prévenir et d'agir sur les comportements à risque, de permettre aux jeunes et notamment aux filles d'être pleinement conscientes de leurs corps.

- « **Médiation et prévention** » qui vise à prévenir le décrochage scolaire, en assurant à la fois un soutien des jeunes et des familles et des médiations avec les établissements scolaires. Elle s'adresse à une quinzaine de jeunes de 6 à 25 ans.

- « **Mères évasion** » qui propose des moments conviviaux réguliers pour les femmes du quartier et des sorties culturelles qui permettent de s'exprimer librement sur des questions de parentalité et de favoriser l'échange, la prise de parole et l'épanouissement personnel des participantes. L'action prévoit également un programme sportif adapté aux plannings et aux besoins des mères de famille avec un volet sur les questions de santé et de nutrition et des séjours sans les enfants pour sortir ces mères de famille de leur fonction exclusivement parentale.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 23 500 euros dont :

- 10 000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Animation de la vie du quartier Danube** » (5000 euros), « **Médiation et prévention** » (2500 euros) et « **Mères évasion** » (2500 euros)

- 10 000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Animation de la vie du quartier Danube** »

- 2000 euros au titre du sport pour le projet « **Sport et estime de soi** »

- 1500 euros au titre de la prévention, sécurité et protection pour le projet « **Médiation et prévention** »

Korhom - Avenant n°1

Créée en 2010, l'association a pour objet l'éducation aux droits de l'homme.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Programme de formations éducation, droits de l'Homme et communication non violente** » qui comprend des temps de formations participatives visant le développement de compétences de communication bienveillante et efficace et d'éducation aux droits de l'homme, à destination des acteurs touchant un public enfant et jeune sur le territoire (salariés, bénévoles associatifs, éducateurs de jeunes enfants, équipe enseignante...).

- « **Jard'humains** » qui s'articule autour d'ateliers quotidiens durant la première quinzaine de juillet, dans les espaces publics du nouveau quartier Nantes Barbanègre, à destination des habitants. Ces ateliers participatifs visent la sensibilisation aux valeurs liées aux droits de l'homme, à encourager une culture de non-violence et favoriser la citoyenneté et les échanges intergénérationnels et interculturels.

- « **Les grands curieux** » qui permet à une quinzaine d'enfants de 8 à 11 ans de participer à des cycles d'ateliers au Cinq du Centquatre, portant sur une thématique liée aux droits de l'homme : jeux débats pour favoriser le développement de l'expression et de la capacité à débattre ; découverte artistique pour développer l'esprit critique et l'autonomie de pensée ; la rencontre d'artistes pour motiver leur sens de l'engagement et développer leurs possibilités ; l'accompagnement dans la mise en œuvre d'une action pour favoriser leur capacité à agir, développer la coopération et les comportements d'entraide.

- « **Les voix de la jeunesse** » qui permet à une quinzaine de jeunes de 12 à 15 ans de développer leur engagement bénévole et citoyen, pendant 2h tous les samedis hors vacances, suivant l'envie des jeunes. Ils peuvent s'inscrire dans des dynamiques portées par des habitants et des acteurs locaux de Flandre ou ils peuvent construire eux-mêmes un projet visant à contribuer au mieux vivre ensemble dans le quartier.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 8000 euros dont :

- 5 000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Programme de formations** » (2000 euros), « **Jard'humains** » (2000 euros) et « **Les voix de la jeunesse** » (1000 euros)

- 1500 euros au titre des affaires scolaires pour l'action « **Les grands curieux** »

- 1500 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Les voix de la jeunesse** »

La Compagnie Varsorio – Avenant n°1

La Compagnie Varsorio est une compagnie professionnelle de théâtre de masques. Elle met notamment en place des actions de médiation culturelle visant à rapprocher des pratiques artistiques les publics qui en sont éloignés. Elle anime notamment l'espace culturel des arts du masque situé au 32, rue de la solidarité dans le 19ème arrondissement.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Culture et citoyenneté** », destinée à une trentaine de jeunes de 6 à 17 ans, qui s'articule autour d'une pratique artistique et d'un parcours culturel s'appuyant sur la participation active de jeunes habitant des quartiers. A travers le prisme du masque, il s'agit de les mettre en contact avec des œuvres issues de cultures et de traditions différentes. Différents médias sont utilisés pour cette découverte culturelle : spectacle et échanges avec les artistes, ateliers de fabrication de masque, visites, et temps festifs pour partager sur ces découvertes. Les jeunes travaillent ainsi sur leur vision du monde, de la société et du rôle qu'ils peuvent jouer pour participer au changement.

Cette action fait l'objet d'un partenariat avec des associations locales telles que Le Danube Palace et les équipements municipaux dédiés à la jeunesse, notamment le Centre Paris Anim' Solidarité-Angèle Mercier.

- « **Théâtre, masques et lien social** » qui a pour objectif de tisser du lien social, intergénérationnel, interculturel et favoriser le mieux vivre ensemble à travers un parcours culturel et une pratique artistique. L'idée est de permettre l'implication des habitants dans les événements qui se déroulent au sein de l'espace culturel des arts du masque (présentation d'un travail, témoignages mais également accueil du public, logistique...). Des expositions, spectacles, et ateliers permettent donc un accès en proximité à la culture pour les habitants des quartiers et sont également des moments de rencontre et de convivialité.

- « **Paroles de femmes** » qui s'adresse à des femmes de toutes origines habitant le quartier Danube. Il s'agit pour ces femmes de pratiquer une activité artistique (création d'un spectacle vivant), mais

également de participer à des temps de débat et d'échanges et des rencontres régulières avec un/des artiste(s). Ce projet est un moyen concret de permettre à ces femmes de travailler par ce biais à un épanouissement personnel et une pratique artistique qui leur soit propre et en lien avec leur identité.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 8000 euros dont :

- 6000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Culture et citoyenneté** » (2000 euros), « **Théâtre, masques et lien social** » (2000 euros) et « **Paroles de femmes** » (2000 euros)

- 2000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **Culture et citoyenneté** »

Les Petits Riens - Avenant n°1

L'association a pour objet la mise en œuvre d'ateliers de pratiques artistiques (musique, chant, danse, écriture...) auprès de collégiens, en vue de la création d'un spectacle d'opéra. Les élèves travaillent à partir d'un opéra ou d'une pièce classique et écrivent, créent des chorégraphies, etc. encadrés par des artistes reconnus. Par ce biais, l'association permet une pratique culturelle gratuite dans les quartiers populaires et une ouverture à la culture musicale classique, tout en favorisant les liens écoles / artistes / enfants / parents. En travaillant depuis plusieurs années avec les deux collèges Méliès et Michelet, elle a également contribué à l'apaisement des tensions entre quartiers.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Enseignement artistique à Rosa Parks Mac Donald Petite Enfance** » constitue un projet structurant pour le quartier Rosa Parks, qui compte peu d'acteurs associatifs. L'association Les Petits Riens y intervient depuis deux ans, notamment avant l'ouverture de l'école du 118, boulevard Mac Donald, et a développé des contacts et des ateliers pour des jeunes, des enfants et des familles du quartier. Cela permet un accès à l'ouverture culturelle et crée du lien social, très important dans ce nouveau quartier mixte socialement. L'association est en attente d'une installation dans un lieu du quartier, quai du Lot.

- « **Musique et maîtrise du langage autour des Indes Galantes dans les collèges Méliès et Michelet** » permet à des collégiens de contribuer à une œuvre artistique commune de grande qualité, qui favorise le développement de l'estime de soi. Les collégiens peuvent par ce biais, bénéficier de cours de musique, danse, théâtre, mais également de sorties culturelles, et de relations privilégiées avec des artistes (ayant pour certains une renommée internationale). Tous les deux ans une nouvelle œuvre pour la production de l'opéra avec les jeunes est choisie. Cette année, il s'agit des Indes Galantes de Rameau, permettant un travail sur la diversité culturelle, l'ouverture aux autres.

- « **La Troupe et l'Orchestre des Petits Riens - Ateliers d'approfondissement de la pratique artistique** » vise à approfondir les pratiques artistiques (musique, chant, danse) d'une trentaine de collégiens des établissements Méliès et Michelet en réalisant un travail commun, intégré au projet général de l'association autour des Indes Galantes. Pour mener à bien cette action, dans la continuité du travail entrepris au sein de leurs collèges, les jeunes se réunissent au 104, chaque semaine, tout au long de l'année scolaire.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 15 500 euros dont :

- 11 000 euros au titre de la politique de la ville pour les actions « **Enseignement artistique à Rosa Parks Mac Donald Petite Enfance et parentalité** » (3000 euros) et « **Musique et maîtrise du langage autour des Indes galantes dans les collèges Méliès et Michelet** » (8000 euros).
- 1500 euros au titre des affaires scolaires pour le projet « **Musique et maîtrise du langage autour des Indes galantes dans les collèges Méliès et Michelet** »
- 3000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **La Troupe et l'Orchestre des Petits Riens - Ateliers d'approfondissement de la pratique artistique** »

Régie de quartier - Avenant n°1

L'association se donne pour objet l'insertion, notamment socioprofessionnelle des habitants en difficulté, ainsi que tous type d'actions visant à créer, développer ou renforcer le lien social et l'amélioration de la vie des quartiers –en particulier par l'implication des habitants et la mise en œuvre de la citoyenneté. La régie de quartier veille à l'embellissement du quartier et à l'amélioration du cadre de vie. Son action est ciblée –mais pas exclusivement- sur les quartiers politique de la ville du nord du 19^{ème} arrondissement de Paris.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Jardin couleurs et senteurs** » encourage l'implication des habitants autour de l'embellissement du cadre de vie et du bien vivre ensemble, depuis 2011. La régie de quartier coordonne et gère au quotidien ce jardin partagé, au cœur du square Flandre Maroc Tanger, au cœur du quartier Stalingrad Riquet. Il accueille une trentaine d'habitants du quartier. Tout au long de l'année y sont donc déployées des animations et des sensibilisations autour de pratiques éco-citoyennes (jardinage dans les parcelles collectives, compostage, fête de la nature, fête des jardins...). Un jardin pédagogique y est également installé.

- « **Actions de proximité et de convivialité** » constitue un projet structurant au sein du quartier Michelet et Alphonse Karr, permettant l'amélioration du cadre de vie, à travers une implication des habitants et des acteurs locaux. L'action se structure autour de 3 pôles : la préparation avec les habitants de la « fête à DD » -événement dédié au développement durable- jusqu'à la tenue de l'évènement en avril ; des animations mensuelles sur le thème de l'écocitoyenneté ; la participation à des initiatives d'habitants et de partenaires dédiés à l'amélioration du cadre de vie, au renforcement du lien social et à la dynamisation de la vie de quartier.

- « **Jardin le ver têtue** » encourage l'implication des habitants autour de l'embellissement du cadre de vie et du bien vivre ensemble, depuis 2013. La régie de quartier coordonne et gère ce jardin partagé et solidaire, au cœur de la résidence Michelet. Ce jardin se compose de 3 parcelles collectives : une parcelle solidaire à destination d'un public en difficulté et éloigné de l'emploi, habitant le 19^{ème} arrondissement, une parcelle partagée dédiée aux habitants du secteur et une parcelle pédagogique dédiée aux écoles et centre de loisirs du secteur. Des ateliers de jardinage et de découverte de l'agriculture urbaine se déroulent au jardin tout au long de la semaine ; des animations mensuelles conviviales sur la biodiversité ; la participation à des événements locaux.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 18 000 euros au titre de la

politique de la ville pour les projets « **Jardin couleurs et senteurs** » (6000 euros), « **Actions de proximité et de convivialité** » (3000 euros), « **Jardin le ver têtu** » (9000 euros).

Pour le 20^{ème} arrondissement :

Association de Médiation Interculturelle – Avenant n°1

L'association intervient à travers des actions de médiation sociale et interculturelle qui visent à assurer le relai entre les familles et les institutions, à renforcer la communication entre parents-enfants et établissements scolaires. Elle contribue également à aider les primo arrivants non francophones, originaires d'Afrique subsaharienne à travers des actions de traduction, d'accompagnement dans les démarches administratives et à la compréhension des décisions de justice

L'association propose les actions suivantes :

- « **Écrivain Public, Soutien Juridique** » qui aide les primo arrivants non francophones, originaires d'Afrique subsaharienne, à traduire et remplir leurs documents administratifs (impôts, sécurité sociale, Caf, caisse d'assurance maladie entre autres). Elle aide à la compréhension des décisions de justice (explication dans la langue du pays, du sens de la loi et de la condamnation).

- « **Médiation familiale** » qui favorise le dialogue et l'échange entre les familles et les enseignants, les intervenants sociaux, les professionnels de la santé, les tribunaux. Elle contribue ainsi à aider les enfants et les familles en difficulté dans leurs démarches en lien avec l'école et les administrations. L'association aide les parents à se repositionner sur le plan éducatif et à prendre part à la vie scolaire de leurs enfants.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant total de 11 000 euros dont :

- 6500 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Médiation familiale** » (3000 euros) et « **Écrivains publics, Soutien juridique** » (3500 euros)

- 4500 euros au titre de l'égalité, l'intégration et l'inclusion pour le projet « **Écrivains publics, Soutien juridique** »

La Maison des Fougères (MDF) – Avenant n°1

L'Association a pour objet de promouvoir et d'expérimenter des initiatives locales et citoyennes, en donnant à tous des moyens de s'informer, d'échanger et de créer, notamment au sein d'un espace ouvert.

La Maison des Fougères anime un espace de proximité convivial et intergénérationnel. Elle a pour principe fondateur la mise en action des habitants, qui sont acteurs du lieu et nourrissent sa programmation. À la fois lieu de vie et espace ressources, la MDF accueille, oriente, informe, et

accompagne les habitants dans la mise en place de leurs projets et dans leur connaissance des ressources du territoire. Elle contribue d'autre part à l'animation de la vie locale, à travers diverses activités, destinées à tous les publics.

L'association propose l'action « **Mobilisation des habitants et actions de convivialité** » qui comporte plusieurs volets :

- sur le volet culturel : des projections de films, des ateliers artistiques avec intervenants, des sorties culturelles, des ateliers théâtre, et des séances musicales.
- sur le volet lien social : un projet de recettes et ateliers de cuisine, un club tricot, un club couture, ateliers de loisirs créatifs animés par des habitants, des ateliers d'initiation aux langues animés par des habitants, des rencontres et repas partagés visant à l'émergence de projets pour le budget participatif 2018, une coordination de la fête du quartier 2018.
- à destination du jeune public et des familles : de l'accompagnement scolaire, des ciné-goûters mensuels, des ateliers pour enfants (création sonore, cirque, initiation aux langues, etc.)

Ces propositions d'actions répondent au besoin de recréer du lien social et de générer de l'animation locale dans les quartiers Fougères et le Vau. Depuis l'ouverture de la Maison des Fougères, il est apparu très nettement que les initiatives d'habitants sont nombreuses et nécessitent un accompagnement. D'autre part, le jeune public, très nombreux sur le quartier Fougères - Le Vau, doit bénéficier d'un accompagnement dédié.

Compte tenu de l'intérêt de cette action et de l'importance du travail mené par l'association sur le territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 13 000 euros dont :

- 11 000 euros au titre de la politique de la ville
- 2000 euros au titre de la vie associative

L'action est également proposée au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DASES de 2000 euros.

Strata'j'm– Avenant n°1

L'association a pour objet de promouvoir la pratique des jeux (de société, de stratégie, traditionnel du monde) et de favoriser la diffusion technique et de connaissance dans ce domaine. Ses actions sont localisées à la Maison des Jeux à Belleville-Amandiers et à la cabane Davout sur le quartier des Portes du 20^{ème} arrondissement.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Le Jeu Vecteur de Lien Social** » dans le quartier **Belleville-Amandiers** » qui permet l'animation d'**ateliers jeux dans l'espace public**, place Alphonse Allais, en partenariat avec le

centre social la Maison du Bas Belleville, l'équipe de prévention spécialisée Feu Vert et l'équipe de développement local. En période hivernale, elle met en place une fois par semaine une soirée jeux dans le local mutualisé Tourtille, situé en face de la place, en direction des habitants du quartier et en particulier des jeunes. A partir de ces actions menées autour du jeu, il est prévu de mettre en place des débats et des formations en direction des jeunes du quartier dont l'objectif est de favoriser leur implication dans la vie du quartier et de contribuer à leur insertion professionnelle. En proposant des animations adaptées et une ouverture culturelle variée et de qualité, l'énergie des jeunes est canalisée dans un cadre générateur d'échanges intergénérationnels.

- « **La Cabane Davout** » qui est un lieu qui a pour objet de fédérer autour de projets partagés l'ensemble des associations du territoire des Portes du 20^{ème} arrondissement. Elle met en place trois fois par semaine des permanences ouvertes au public (jeunes et familles) et anime des actions et activités autour du jeu. Elle propose aux associations partenaires du quartier, notamment à celles qui n'ont pas de locaux, des créneaux accessibles leurs permettant de mettre en place leurs ateliers : arts plastiques, cuisines, danses, débats...

Elle accueille un relais d'assistantes maternelles une fois par semaine.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ce territoire, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 14 000 euros dont :

- 8000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Le Jeu Vecteur de Lien Social** » (4000 euros) et « **La Cabane Davout** » (4000 euros)

- 6000 euros au titre de la jeunesse pour le projet « **le Jeu Vecteur de Lien Social** »

Pour les projets multi-sites :

Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)- Avenant n°2

L'association favorise l'engagement des étudiants en les mobilisant pour des actions de solidarité, notamment dans les quartiers populaires.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Accompagnement vers la lecture** » visant à familiariser 96 élèves de grande section de maternelle / cours préparatoire, et leurs familles éloignées de l'écrit, à l'objet livre, au goût et à la curiosité pour l'apprentissage de la lecture, à la découverte des réseaux de bibliothèques, médiathèques et ludothèques, afin de lutter contre les inégalités scolaires face à l'entrée dans la lecture. Ce projet concerne les quartiers politiques de la ville des 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.

- « **Colocations Étudiantes Solidaires (KAPS)** » est un projet novateur en termes d'offre de logements à destination des étudiants et de développement solidaire durable des quartiers populaires

dans les 13^{ème} et 18^{ème} arrondissements. Les étudiants se voient proposer un logement du CROUS dans un quartier au sein duquel ils vont développer des projets pour et avec les autres habitants (5 heures d'investissement en moyenne par semaine).

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ces territoires, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 33 000 euros dont :

- 18 200 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Accompagnement vers la lecture** » (2700 euros pour le 11^{ème} ; 1500 euros pour le 14^{ème}; 2000 euros pour le 19^{ème} et 2 000 euros pour le 20^{ème} Portes de Paris) et « **Colocations Étudiantes Solidaires (KAPS)** », (6000 euros pour le 18^{ème} et 4000 euros pour le 13^{ème}). Sur l'action « Accompagnement vers la lecture », il est proposé d'augmenter la subvention de 700 euros pour financer 5 places supplémentaires pour les élèves de 3 établissements du 11^{ème} arrondissement.
- 3800 euros au titre des affaires scolaires pour le projet « **Accompagnement vers la lecture** » (1800 euros pour le 10^{ème} ; 1000 euros pour le 14^{ème} ; 1000 euros pour le 19^{ème})
- 7000 euros au titre des familles et de la petite enfance pour le programme « **Colocations Étudiantes Solidaires (KAPS)** » (2000 euros pour le 18^{ème} et 5000 euros pour le 13^{ème})
- 4000 euros au titre de la vie associative pour le programme « **Colocations Étudiantes Solidaires (KAPS)** »

Extramuros - Avenant n°1

L'association propose des activités éducatives et sociales par l'intermédiaire d'ateliers et de chantiers de réemploi, destinés à des publics éloignés de l'emploi et de la formation. Elle agit également sur le lien et la mixité sociale par diverses activités participatives et collaboratives d'animation (ateliers participatifs itinérants, ateliers partagés dans le local de l'association). La réappropriation du cadre de vie, le partage des savoir-faire et les modes d'échanges collaboratifs sont les valeurs socles des actions de l'association.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Ateliers participatifs et chantiers éducatifs** » visant à agir sur l'insertion socio-professionnelle de publics sensibles en lien avec les acteurs de la prévention ; mettre en pratique et sensibiliser à une action d'économie circulaire de réemploi des déchets de bois ; contribuer à l'amélioration du cadre de vie et au respect des espaces partagés, par l'appropriation et l'implication de ses habitants et la concrétisation de leurs initiatives ; fédérer différents publics autour de projets communs, créant du lien social par des actions collaboratives.
- « **Ateliers Ménilibres** » visant à participer au désenclavement et au rayonnement du quartier Belleville-Amandiers par la mise en place d'une action fédératrice, accessible à tous et suscitant la

mixité sociale, générationnelle et de genre ; permettre aux habitants de se rééquiper en mobilier à faible coût ; offrir un lieu où l'on puisse apprendre à faire soi-même (dans les locaux de l'association) ; transmettre les savoir-faire au travers d'ateliers ouverts à tous, encadrés par un menuisier de l'association et reposant sur l'auto-fabrication ; agir sur l'insertion socio-professionnelle des publics sensibles ; sensibiliser à la valeur de la matière et au réemploi ; développer un réseau de bénévoles prêts à s'investir pour les activités participatives de leur quartier.

- « **Renforcement des chantiers éducatifs** » qui visent à remobiliser les jeunes très éloignés de l'emploi, les accompagner dans leur parcours professionnel, les immerger dans un secteur professionnel singulier, les aider à améliorer leur cadre de vie, les sensibiliser au réemploi.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ces territoires, il vous est donc proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 14 000 euros au titre de la politique de la ville pour l'action « **Ateliers participatifs et chantiers éducatifs** » (3000 euros pour le 18^{ème}, 5000 euros pour le 19^{ème}, 3000 euros pour les Portes du 20^{ème}, 3000 euros pour le 20^{ème} Belleville-Amandiers)

Les actions « Ateliers participatifs et chantiers éducatifs », « Ateliers Ménélibres » et « Renforcement des chantiers éducatifs » sont également proposées au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DAE de 12 000 euros et de 4500 euros de la DASES.

Projets 19 - Avenant n°1

Projets 19 est une association de développement local implantée dans le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissement de Paris. Elle contribue au renforcement du lien social dans les quartiers politique de la ville du nord-est parisien par l'accompagnement et le soutien des initiatives citoyennes qui favorisent la création d'emploi, l'insertion professionnelle des habitants et les projets de l'Économie sociale et solidaire.

Depuis sa création, Projets 19 inscrit son action dans des dynamiques territoriales de transformations et d'innovations sociales qui sont à l'œuvre dans les quartiers populaires. En 2017, les associations Projets 19 et La Pépinière Mathis ont fusionnées. Les actions de la Pépinière Mathis sont portées en 2018 par Projets 19.

L'association propose les actions suivantes :

- « **Pour l'emploi dans les quartiers** » visant à aller au-devant des habitants les plus isolés pour leur faciliter l'accès à l'emploi et/ou à la formation, leur permettre d'intégrer une réelle dynamique d'accès à l'emploi, les mobiliser autour des parcours adaptés avec des étapes intermédiaires, un accompagnement et un soutien régulier et continu quand la personne est en formation et en début de période d'emploi.

- « **Accompagner les acteurs associatifs** » visant à identifier les besoins de structuration des acteurs associatifs et plus particulièrement ceux porteurs d'une plus-value en terme d'emploi, de lien social, de solidarité, de mieux vivre-ensemble et de citoyenneté.
- « **Accompagner l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires** » visant à sensibiliser les habitants des quartiers populaires à la création d'activité, accompagner les porteurs de projets dans la création de leur entreprise et enfin, soutenir les chefs d'entreprise dans le développement de leur entreprise.
- « **La pépinière Mathis, Soutien au développement de la vie associative locale** » qui permet d'héberger des projets associatifs locaux (mise à disposition pour les porteurs de projet, d'un lieu adapté, d'un cadre de travail) et de les accompagner méthodologiquement au quotidien, notamment dans la recherche de l'autonomie (locaux en propres, emplois associatifs,...). Parallèlement, la pépinière Mathis accueille également des initiatives locales : mise à disposition des salles de réunion et d'activité aux associations, accueil de formations d'acteurs etc...

Compte tenu de l'intérêt de ces actions et de l'importance du travail mené par l'association sur ces territoires, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 69 000 euros dont :

- 45 000 euros au titre de la vie associative pour les projets « **Accompagner les acteurs associatifs** » (25 000 euros) et « **La pépinière Mathis, Soutien au développement de la vie associative locale** » (20 000 euros)
- 24 000 euros au titre de la politique de la ville pour les projets « **Pour l'emploi dans les quartiers** » (9500 euros dont 6500 euros pour le 18^{ème} et 3000 euros pour le 19^{ème}), « **Accompagner les acteurs associatifs** » (10 000 euros dont 7000 euros pour le 18^{ème} et 3000 euros pour le 19^{ème}), « **Accompagner l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires** » (2500 euros) et « **La pépinière Mathis, Soutien au développement de la vie associative locale** » (2000 euros)

L'action « Pour l'emploi dans les quartiers » est également proposée au Conseil de Paris en formation de Conseil Départemental pour une subvention globale de la DAE de 36 500 euros.

Il vous est donc proposé d'attribuer ces subventions pour le soutien de 80 projets en direction des habitants des quartiers prioritaires parisiens, pour un montant total de 666 915 euros.

Je vous demande par ailleurs de bien vouloir m'autoriser à signer les 31 avenants aux conventions triennales en cours ci-joints.

Tel est l'objet du présent projet de délibération.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris